

**PROCEDURE D'INTEGRATION D'UN PLONGEUR PROFESSIONNEL FORMATEUR E2
ISSU D'UN ORGANISME D'ETAT**

FICHE RECAPITULATIVE

Identification du postulant

NOM :	Prénom(s) :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
N° de licence :	N° club :
Organisme d'origine : Armées – SSA – GN – BSPP - SC	Qualification actuelle :

Dossier de candidature

- Date de la demande JJ/MM/AAAA :
- Photocopie de la qualification délivrée par l'autorité d'origine
- Photocopie de la carte de plongeur GP-N4
- Attestation d'emploi depuis 6 mois minimum en qualité d'instructeur (pour les PLB instructeurs)
- Attestation d'encadrement professionnel par autorité d'origine (stage(s) datant de moins de 18 mois)
- Photocopie carte RIFA Plongée subaquatique
- Photocopie du certificat médical¹ de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la plongée
- Chèque du montant de la carte de Formateur E2 FFESSM

Parrainage Je soussigné(e), président(e) du club atteste l'activité du demandeur au sein de notre structure depuis le et soutient sa candidature à la qualification de formateur E2 auprès de la CTR.	Nom :	Date :
	Prénom :	Visa :
Décision de la CTR Candidature acceptée – refusée	Nom :	Date :
	Prénom :	Visa :
	Fonction :	

¹ Etabli par un médecin fédéral ou un médecin diplômé en médecine subaquatique ou un médecin du sport